

L'école d'athlétisme de COURIR À SAINT-AVÉ COURIR, SAUTER, LANCER... C'est possible avec CASA

Affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme

Chaque année, près de 200 enfants sont accueillis par nos encadrants.

Quel type d'entraınement est proposé?

Tous les ateliers (saut, course, endurance et lancer) sont travaillés de manière ludique pour les Eveils et Poussins; on **privilégie le plaisir de faire de l'athlétisme en général** aux performances dans une discipline particulière. Cela viendra plus tard si l'enfant poursuit.

Où et quand se passent les entraînements?

C'est au stade d'athlétisme derrière le Dôme ou dans la salle de sport Pierre Le Nouail quand il fait trop froid ou qu'il pleut.

Nous vous demandons de bien vouloir accompagner votre enfant jusqu'au lieu de rassemblement qui se trouve au niveau de l'entrée du stade.

Les horaires d'entraînement sont les suivants : Le lundi entre 17h30 et 20h, le mercredi entre 13h30 et 18h30, selon les catégories, le samedi de 10h00 à 11h30 - 9h45 à 11h15 pour les minimes - 10h00 à 11h30 pour les cadets/juniors.

Nous vous demandons aussi de bien vouloir venir récupérer votre enfant à l'heure de fin de ces séances... L'équipe est toujours disponible pour échanger avec vous à la fin des entraînements.

Les enfants viennent avec une bouteille d'eau individuelle ou gourde.

L'association n'est en aucun cas responsable des pertes et oublis de vêtements. Les parents sont invités à venir récupérer les vêtements oubliés par leurs enfants.

Qui encadre les jeunes?

Tous les encadrants sont des sportifs : certains sont des entraı̂neurs diplômés, d'autres ont suivi un stage leur permettant d'encadrer les jeunes.

Qui contacter?

Par l'intermédiaire de notre adresse mail : contact@courirasaintave.fr

Philippe Gallo vous répondra. Il est notre référent présent le samedi ; il est responsable des engagements des

enfants aux compétitions ; son téléphone : 06 37 89 01 57

Jean-Yves Jaunet est le référent du mercredi : 06 70 68 53 87

INSCRIPTION

Quelle démarche effectuer pour licencier un jeune ?

1-En cas de renouvellement :

- Un lien vers **Helloasso** vous a été transmis afin de remplir le dossier en ligne, en complément vous avez reçu de la part de la FFA un lien pour valider votre parcours santé.
- Venir à la journée des inscriptions de St-Avé lors du forum des associations à notre stand avec le dossier complet qui comprend les documents suivants :
 - le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou certificat médical de non contre-indication à l'athlétisme en compétition de de 6 mois au moment de l'inscription ou le questionnaire santé FFA (le cas échéant);
 - le règlement * (voir les aides possibles ci-dessous);
 - le formulaire de demande de licence (licence obligatoire jusqu'à junior inclus);
 - une copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille ;

et remettre l'ensemble des documents à l'équipe de secrétariat.

- sinon, possibilité de remise du dossier complet les samedis suivants auprès de l'équipe de secrétariat présente aux entraînements ;
- impérativement avant la dernière semaine de septembre pour des questions d'assurance. Au-delà, les éducateurs ne prendront pas en charge l'enfant.
- 2- Pour les essais : <u>2 essais proposés</u> à l'issue desquels l'enfant sera accepté seulement après <u>remise du dossier complet</u> aux entraîneurs.

Afin de faciliter le travail de secrétariat des bénévoles, ne tardez pas dans vos démarches.

Quelles sont les catégories ?

Éveils athlétiques	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Junior
(EA)	(PO)	(BE)	(MI)	(CA)	(JU)
2016-2017-2018	2014-2015	2012-2013	2010-2011	2008-2009	

TARIFS DE L'ADHESION AVEC LICENCE	
D'ÉVEILS ATHLÉ À JUNIORS INCLUS	115€

Pour les compétitions de Benjamin à Juniors inclus, un maillot de compétition à 10€ devra être commandé

* Les aides possibles à la pratique du sport :

Possibilité de paiement par chèques vacances ANCV ou Coupon Sport (uniquement pour la licence).

- A) Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan C.A.F: Pour les jeunes de 8 à 20 ans révolus dont les familles perçoivent les bons C.A.F pour l'année 2023, déduction sur présentation du coupon.
- B) Le Pass-Sport
- C) Le Club : Tarifs dégressifs : 10 € pour 2 licenciés, -15 € pour 3 licenciés.
- D) Le comité d'Entreprise (Délivrance d'une attestation par le Club).